

Plan Triennal 2022–2024

22/04/2022

ASSOCIATION NZUANE
Auteur : JEAN LUC BIAH



Consolidation productive et structuration des outils économiques

Introduction

Après la phase d’ancrage territorial (2019–2021), la période 2022–2024 est conçue comme une phase de consolidation.

L’objectif n’est plus uniquement d’être présent sur le territoire, mais de structurer des outils économiques concrets capables de soutenir une dynamique locale durable.

Objectif général

Transformer les bases foncières et organisationnelles en capacités productives structurées au service du développement territorial porté par **NZUANE**.

Axe 1 — Structuration agricole

- Stabilisation des cycles de production.
- Organisation plus rigoureuse de l’exploitation.
- Concentration progressive des ressources vers la ferme.

Axe 2 — Diversification et expérimentation économique

- Mise en place d’activités complémentaires.
- Test de modèles économiques locaux adaptés au contexte.
- Exploration de capacités productives non agricoles.

Axe 3 — Consolidation infrastructurelle

- Aménagement des espaces nécessaires à la production.
- Structuration physique des unités de travail.

-
- Stabilisation des locaux opérationnels.

Axe 4 — Maîtrise budgétaire

- Optimisation des dépenses.
- Stabilisation des charges de fonctionnement.
- Maintien de l'autonomie financière.

Conclusion du Plan

La période 2022–2024 vise à passer d'une implantation territoriale à une structuration productive cohérente.

L'enjeu central est la transformation des intentions en outils concrets capables de soutenir l'impact local.